



**Stratégie nationale  
pour l'Autisme  
au sein  
des troubles  
du neuro-développement**

## > MESURE 37

**Repérage des personnes adultes autistes non diagnostiquées en établissements de santé mentale et en établissements médico-sociaux**

### POUR QUI ?

Toutes les structures avec un public adulte, sans agrément spécifique pour personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme.

### POUR QUOI ?

Ajuster si besoin le projet personnalisé de soins et d'interventions aux besoins des personnes et source d'une meilleure qualité de vie.

### COMMENT ?

Des binômes de repérage au sein des structures seront formés par l'équipe support du CRA des Pays de la Loire.



Délégation interministérielle  
à la stratégie nationale pour l'autisme au sein  
des troubles du neuro-développement



#### PLUS D'INFORMATIONS :

 [www.cra-paysdelaloire.fr](http://www.cra-paysdelaloire.fr)  
 [contact@cra-paysdelaloire.fr](mailto:contact@cra-paysdelaloire.fr)

## EN PRATIQUE SUR NOTRE RÉGION

La démarche de repérage sur la région Pays de la Loire a déjà commencé !  
Début 2022, l'ARS et le CRA Pays de la Loire ont déployé une information régionale et lancé un appel à volontariat aux structures qui souhaitaient s'inscrire dans la démarche.

### 1 **FORMATION DES BINÔMES**

J1 et J2 de formation



### 2 Informations données par les établissements accueillant les personnes concernées par la démarche de repérage Recueil du consentement des personnes et de leur représentant légal

### 3 **PHASE DE PRÉ-REPÉRAGE PAR LES BINÔMES**

Appui si nécessaire de l'équipe support CRA



### 4 Lorsque le pré-repérage est positif, recueil de consentement pour approfondir le repérage

### 5 **REPÉRAGE**

avec outils validés et recommandés dans la démarche nationale de repérage  
Appui si nécessaire de l'équipe support CRA



### OBJECTIFS DU REPÉRAGE

6 **Mieux comprendre le fonctionnement de la personne**

Réajuster les accompagnements proposés

Améliorer la qualité de vie des personnes

### 7 **CONSOLIDATION DE FORMATION**

J3 pour consolider la formation des binômes

### INTERVISIONS DES ÉQUIPES D'ACCOMPAGNEMENT





Stratégie nationale  
pour l'Autisme  
au sein  
des troubles  
du neuro-développement

## > MESURE 37

# Repérage des personnes adultes autistes non diagnostiquées en établissements de santé mentale et en établissements médico-sociaux

## EN PRATIQUE SUR NOTRE RÉGION

La démarche de repérage sur la région Pays de la Loire a déjà commencé !  
Début 2022, l'ARS et le CRA Pays de la Loire ont déployé une information régionale et lancé un appel à volontariat aux structures qui souhaitaient s'inscrire dans la démarche.

1

### FORMATION DES BINÔMES

J1 et J2 de formation



2

Informations données par les établissements accueillant les personnes concernées par la démarche de repérage

Recueil du consentement des personnes et de leur représentant légal

3

### PHASE DE PRÉ-REPÉRAGE PAR LES BINÔMES

Appui si nécessaire de l'équipe support CRA



4

Lorsque le pré-repérage est positif, recueil de consentement pour approfondir le repérage

5

### REPÉRAGE

avec outils validés et recommandés dans la démarche nationale de repérage

Appui si nécessaire de l'équipe support CRA



6

### OBJECTIFS DU REPÉRAGE

Mieux comprendre le fonctionnement de la personne

Réajuster les accompagnements proposés

Améliorer la qualité de vie des personnes

7

### CONSOLIDATION DE FORMATION

J3 pour consolider la formation des binômes

### INTERVISIONS DES ÉQUIPES D'ACCOMPAGNEMENT

